

Vos questions / nos réponses

mere alcoolique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/12/2016 12:52

bonjour je vien vers vous pour trouver des solutions
voila mon problème
ma mere depuis que je suis petit boit des bières
il y'a des annee j'avais 11 ans j'habitais dans une cité
et ma mère etait du midi au soir bourré et ma fais voir des choses que je souhaite à personne a
cette age car sa choque a 11 ans je devais ramassé par terre ma mere pratiquement tout les jours a
un moment je rentrer plus chez moi donc je trainer dans la cité et je commencer a faire des
connerie mon pere a décider de me mettre en foyer ou j'ai vecu pendant 1 ans je venais
seulement le week end et buvez toujours pendant quelques années elle a arretez donc plus de
soucis je suis partie vivre chez mon pere quelques années et depuis presque 1 ans je suis revenu
chez ma mere j'ai maintenant 18 ans et ma mere recommence se qu'elle me fesait quand j'etait
petit mais maintenant en pire elle boit des biere jusqua en plus en avoir en mélangeant avec des
médicaments donc elle est defoncer elle tombe par terre j'ai du appeler les pompier 2 fois car elle
c'était ouvert la tête mais rien n'y change elle boit et surtout elle est violente et insulte sans arrêt
je sais pas quoi faire j'ai peur de sortir et de rentrer de la voir par terre j'ai pas envie d'appeler le
samu car c'est tres grave quelle meure car j'aime ma mere meme si elle me fais endurer sa surtout
que sa m'affecte beaucoup car je travaille pas et je n'arrive pas a aller meme un soir chez mon
pere car j'ai peur de se qui peut se passer merci de vos reponse
desole des faute mais j'ai voulus ecrire vite

Mise en ligne le 22/12/2016

Bonjour,

Votre mère semble en grande difficulté avec l'alcool et nous comprenons que vivre à ses côtés ne soit pas simple pour vous. Vous voudriez certainement pouvoir l'aider mais, comme vous le savez probablement, même si vous pouvez peut être l'accompagner dans des démarches de soins en alcoologie, il faut avant tout qu'elles aient un sens pour elle.

Elle pourrait effectivement se rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où elle pourrait être reçue de manière confidentielle et gratuite par des professionnel spécialisés. Une prise en charge adaptée à ses difficultés lui serait alors proposée.

La plupart des CSAPA propose aussi de recevoir les proches et ce peut être pour vous également un lieu utile pour trouver du soutien et des conseils, pour être épaulé. Il nous semble important que vous ne restiez pas seul devant cette situation lourde à porter.

Nous ne savons pas à quel point votre père est présent actuellement pour vous aider, il semblerait que vous puissiez aller chez lui mais que vous craignez de laisser votre mère toute seule. Nous comprenons que vous ayez peur pour elle, elle se met manifestement en danger, pourtant, vous ne pouvez pas l'assister pour éviter en permanence ce danger.

Vous souhaiteriez vraisemblablement pouvoir la protéger d'elle-même mais peut être faut il accepter que votre pouvoir est limité. Vous avez par contre le pouvoir de vous protéger vous même. C'est peut-être difficile à admettre bien sûr parce que vous aimez votre mère et que vous ne voulez pas qu'il lui arrive malheur mais il nous semble important d'insister sur le fait que vous aussi, d'une autre manière, vous vous mettez en danger.

Nous vous proposons d'essayer de lui parler des CSAPA et, quoiqu'elle décide pour elle, de prendre rendez-vous pour vous. Il en existe plusieurs dans votre département et n'ayant pas plus de précision sur votre lieu de résidence nous ne sommes pas en mesure de vous donner des coordonnées. Vous les trouverez facilement dans la rubrique « Adresses utiles » de notre site que nous vous joignons en lien ci-dessous.

Vous pouvez bien sûr nous recontacter si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus précisément sur la situation éprouvante que vous vivez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à 2h. Il existe aussi sur notre site la possibilité d'échanger avec d'autres internautes confrontés aux mêmes types de difficultés. Si vous pensez que cela peut vous aider n'hésitez pas à poster un message dans la rubrique des « Forums » dont nous vous joignons le raccourci.

Avec tous nos encouragements.

En savoir plus :

- ["Adresses utiles"](#)
- ["Les forums de discussion"](#)